

PRINCIPALES ORIENTATIONS POSSIBLES DE LA RECHERCHE  
DEMOGRAPHIQUE OUTRE-MER

par André M. Podlewski  
Expert-démographe

Tributaire des principales sources d'informations démographiques qu'offrent les recensements périodiques et les actes d'état-civil, la recherche démographique outre-mer est actuellement amenée dans un premier temps, devant la précarité de ces informations outre-mer, soit à participer à l'amélioration des collectes officielles, soit à recueillir elle-même sur le terrain ses propres données de base.

Alors que dans les pays à statistiques complètes la recherche démographique peut souvent trouver matière à étude d'après les résultats des recensements officiels, il en va tout différemment dans les pays tropicaux ou équatoriaux de l'Afrique Noire francophone.

Dans ces dernières régions, les sources actuelles d'informations démographiques peuvent être classées en trois grandes catégories :

- a) Les recensements officiels effectués par l'Administration et destinés à connaître les assujettis à l'impôt.

Ces recensements effectués annuellement divisent généralement la population en trois classes : enfants - adultes - vieillards ; ils ne s'intéressent particulièrement qu'à la catégorie des imposables, c'est-à-dire des adultes, et minimisent les autres classes d'âges. D'après les multiples recoupements effectués il semble que l'importance des sous-estimations puisse être évaluée de 15 à 20 % de la population réelle.

Ces données incomplètes et insuffisamment précises quant à l'âge ne sont que de très peu d'utilité pour le démographe.

Si elles étaient complétées et améliorées elles détermineraient la population de base à laquelle il serait possible de rapporter les principaux événements démographiques (naissances, mariages, décès).

- b) Les centres d'état-civil existants devraient fournir le nombre de ces évènements démographiques à rapporter à la population de base. En fait ces centres, bien qu'assez nombreux, n'enregistrent qu'un nombre infime de mariages, naissances et décès, dans une proportion qui semble généralement varier de 1 à 10 %, sauf exceptions locales. De sorte que, là aussi, la source de renseignements est à peu près inutile et inutilisée.
- c) Pour obtenir, d'un jet, ces renseignements concernant la population de base et les évènements démographiques s'y rapportant, il a été fait appel, ces dix dernières années, aux sondages statistiques effectués principalement par les services de la Statistique Outre-Mer. Malgré l'imperfection de certains procédés (principalement stratification effectuée davantage d'après des caractères économiques et non ethniques), il est assuré que ce sont ces sondages qui ont les premiers contribué à donner une image démographique acceptable de ces régions, mais utilisable seulement sur de vastes superficies. Toutefois le coût de telles opérations du fait de leur lourdeur nécessaire en personnel et en matériel, et les taux trop généraux qu'elles rapportaient après des laps de temps assez considérables, font qu'il semble que l'on ait désormais tendance à s'orienter vers de nouvelles voies d'investigation.

°  
° °

Etant donné que la connaissance des structures et de l'évolution démographique des populations doit nécessairement précéder de multiples réalisations et que cette connaissance sert également d'appui aux études faites dans diverses disciplines, on peut distinguer pour l'avenir 5 zones de recherches ou d'actions démographiques principales dans les pays d'outre-mer :

I/ Action pour l'amélioration des recensements administratifs qui devraient pouvoir offrir, à moyen terme, une image fidèle de l'état des populations. Pour atteindre ce but, il faudrait principalement étudier et établir un questionnaire-type à utiliser par l'Administration, et instruire les recenseurs de son maniement et de son dépouillement.

Une assez longue démarche préalable, orale et écrite, serait à entreprendre

auprès des autorités responsables de ces opérations pour les informer et les convaincre de l'utilité de ces améliorations.

II/ Recherche des causes de l'inefficacité des centres d'état-civil en place. (déclarations payantes, immobilisme des secrétaires d'état-civil, exactions possibles auprès des populations, etc...)

Une action pilote sur un Arrondissement pourrait être entreprise avec de nouvelles méthodes (gratuité, déplacement du secrétaire d'état-civil ou cahiers tenus par les chefs de village,...) pour tenter d'améliorer le fonctionnement de ces centres actuellement absolument inutiles en de nombreuses régions.

III/ Alors que les deux actions précédentes doivent être faites par le canal de l'Administration locale, il peut être tenté en dehors de tout recensement administratif, et parallèlement aux systèmes défectueux existants, une "observation permanente" des populations (préconisée actuellement par les Services Statistiques - Direction de la Coopération).

Cette recherche relativement neuve (elle n'a jusqu'alors valablement été lancée qu'au Sénégal) peut être schématisée de la façon suivante :

- a) Un inventaire complet des populations d'une certaine zone est entrepris : c'est l'inventaire initial ( $I_0$ ).
- b) Six mois (par exemple) après l'inventaire initial, un deuxième passage ( $I_1$ ) déterminera les naissances, décès et migrations survenus entre  $I_0$  et  $I_1$ .
- c) Six mois après  $I_1$ , un troisième passage ( $I_2$ ) pour déterminer les événements survenus entre  $I_1$  et  $I_2$ .
- d) Et enfin six mois après  $I_2$ , un quatrième passage ( $I_3$ ) pour les événements survenus entre  $I_2$  et  $I_3$ .

Entre les différents passages il peut être confié aux chefs des villages des cahiers sur lesquels ils inscriront, d'eux-mêmes, les événements démographiques nouveaux (naissances, décès, migrations).

"L'observation permanente" ainsi conçue apporterait les enseignements suivants :

- une population de base bien connue démographiquement ( $I_0$ ) ;
- des taux de natalité et de mortalité réellement observés entre  $I_0$  et  $I_3$  ;
- comme lors de  $I_0$  on aura interrogé les populations sur les nais-

sances et décès survenus dans les 12 mois précédents  $I_0$  (procédé des enquêtes par sondage), il sera possible de comparer ces taux "rétrospectifs" avec les taux réellement observés entre  $I_0$  et  $I_3$  et d'apprécier ainsi leur valeur.

- il sera possible, entre  $I_0$  et  $I_3$ , d'initier les chefs des villages à la bonne tenue des cahiers d'état-civil, et de vérifier si les événements survenus, par exemple entre  $I_1$  et  $I_2$  ont bien été rapportés.

Cette dernière application permettrait, à l'issue de "l'observation permanente" de mettre en place un système d'enregistrement adapté aux possibilités locales, et pouvant fonctionner ultérieurement à peu de frais.

Si, sur le plan de la méthodologie et des techniques démographiques, "l'observation permanente" est difficilement critiquable, on peut par contre s'inquiéter de son coût de lancement qui rejoint celui des enquêtes démographiques classiques (l'inventaire initial étant indispensable pour avoir la population de base à laquelle rapporter les événements qui surviendront).

Il serait certes difficile d'étendre à un pays entier ces essais-pilote destinés avant tout à savoir si la méthode est applicable sur le terrain.

Dans l'affirmative "l'observation permanente" pourrait se greffer ultérieurement sur les recensements décennaux (ou "internationaux" qui seront sans doute effectués dans ces régions. Le coûteux  $I_0$  deviendrait inutile puisque cet inventaire initial serait fourni par le recensement, et un seul ou deux "observateurs permanents" seraient suffisants par canton lors de  $I_1$ ,  $I_2$  et  $I_3$ , à l'issue desquels le système serait lancé.

IV/ Poursuite des recherches démographiques sur le terrain, telles qu'elles ont été pratiquées en Côte d'Ivoire (Bongouanou) et dans le Nord Cameroun. Ces études portaient sur des superficies réduites et s'adaptaient à l'échelon de l'ethnie, avec des échantillons restreints mais étudiés en profondeur, et sur lesquels il est possible de recouper les taux "passés" (fécondité totale et enfants survivants) et les taux "actuels" (naissances et décès des 12 derniers mois).

De semblables études pourraient être entreprises sur des ethnies de plus de 100 000 personnes).

Devant la carence des sources d'informations administratives et la trop grande généralisation issue des enquêtes statistiques par sondage, cette forme de recherche est amenée à être une recherche totale, en ce sens qu'il lui faut d'abord collecter ses éléments de base avant de tenter d'y découvrir des relations nouvelles dignes d'intérêt.

Si c'est cette double tâche de collecteur puis de chercheur qui limite les surfaces ou les populations couvertes, c'est aussi elle qui humanise des données abstraites en permettant de recueillir sur le terrain de nombreuses informations socio-culturelles qui s'avèrent indispensables lors de l'exploitation et de la compréhension des résultats.

Ce type d'études, à la dimension de l'ethnie, semble être le seul qui puisse permettre de faire apparaître des liaisons entre certaines données démographiques (relation entre le nombre de personnes par saré et le nombre d'enfants par femme, relation entre le nombre de personnes par saré et le nombre de remariages des femmes, etc...).

Il convient de situer dans ce type d'études des monographies démographiques à entreprendre d'urgence sur des groupements "fermés", non encore absorbés par leurs voisins. Il se trouve, en effet, des ethnies de 1 000 à 2 000 personnes sur lesquelles il conviendrait de faire ce genre d'études exhaustivement (ce qui écarterait la question de l'échantillonnage).

Outre ces petites ethnies, il peut se trouver encore des groupements sociaux ou religieux endogames (tels les "forgerons" de certaines ethnies ayant conservé leur visage traditionnel) sur lesquels de telles monographies pourraient porter.

Les méthodes d'analyse démographique appliquées à ces groupes "fermés" peuvent intéresser la génétique, l'ethnologie, la médecine et la sociologie.

V/ Une dernière catégorie d'études demeure ouverte à la recherche démographique outre-mer :

- a) dans un but d'initiation et de formation des nouveaux-venus peuvent participer à des enquêtes statistiques par sondage qui seront sans doute effectuées tous les dix ans en certains pays tropicaux selon les recommandations de l'O.N.U. ;
- b) la mise en ordre et la recherche démographique pure sur les multiples documents statistiques accumulés depuis trente ans et insuffisamment exploités jusqu'alors.

Après une longue période de ratissage d'informations générales qui restent encore à exploiter partiellement, il semble donc que la démographie outre-mer puisse désormais s'orienter, selon le goût de ses chercheurs, soit vers des applications constructives (amélioration des recensements administratifs et de l'état-civil actuels), soit vers des recherches plus localisées (essai-pilote sur "l'observation permanente", étude de groupuscules endogames ou d'ethnies importantes encore inexplorées au point de vue démographique).

A.P